

# SECRET

## ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

No 86

SECRET/78/Add. 6 \*  
14 juin 1960

PARTIES CONTRACTANTES

NEGOCIATIONS RELATIVES A LA LISTE II -

BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS -

SECTION B - CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI

La délégation des Etats-Unis d'Amérique et celle de la Belgique ont terminé leurs négociations au titre de l'article XXVIII en vue de la modification ou du retrait de certaines concessions reprises dans la liste II - Belgique - Luxembourg - Pays-Bas - Section B - Congo Belge et Ruanda-Urundi. Les résultats de ces négociations sont consignés dans le rapport ci-joint.

\_\_\_\_\_  
Signé ad referendum  
au nom de la Délégation des  
Etats-Unis d'Amérique

\_\_\_\_\_  
Signé au nom de la Délégation  
de la Belgique

4 juin 1960

\*  
Français seulement  
French only

Résultats des négociations engagées au titre de l'article XXVIII  
en vue de la modification ou du retrait de certaines concessions  
reprises dans la Liste II - Belgique - Luxembourg - Pays-Bas -  
Section B - Congo Belge et Ruanda-Urundi et négociées primitivement  
avec les Etats-Unis d'Amérique

MODIFICATIONS A APPORTER A LA LISTE II -  
BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SECTION B -  
CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI

B. CONCESSION A MODIFIER

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits consolidés dans les listes en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
39.07	Ouvrages en matières plas- tiques artificielles des Nos 39.01 à 39.06 inclus		
ex.70	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres embal- lages...	5 %	20 %

C. NOUVELLES CONCESSIONS SUR DES POSITIONS DES LISTES EN VIGUEUR

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits consolidés dans les listes en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
87.01.-	Tracteurs y compris les tracteurs-treuil:		
.20	Tracteurs à vapeur.....	5 %	5 %
.30	Tracteurs à chenilles.....	5 %	5 %
.40	Tracteurs-treuil.....	5 %	5 %
.90	Tracteurs, autres.....	5 %	5 %
28.56.-	Carbures (carbures de sili- cium, de bore; carbures métalliques, etc.)		
.20	Carbure de calcium	18 %	10 %

D. NOUVELLES CONCESSIONS SUR DES POSITIONS NE FIGURANT PAS DANS  
LES LISTES EN VIGUEUR

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits actuellement en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
20.06.-	Fruits autrement conser- vés, même écrasés, avec ou sans addition de sucre ou d'alcool		
.30	conservés par tout autre procédé .....	45 %	22 %
21.06.10	Levures naturelles vivantes; levures artificielles pré- parées; ferments lactiques, acétiques et autres .....	20 %	5 %
84.53.10	Machines à statistiques et similaires, à cartes per- forées (perforatrices, vérificatrices, trieuses, tabulatrices, multiplica- trices, etc.) .....	20 %	10 %
85.03.-	Piles électriques:		
.20	Piles cylindriques pour lampes torches .....	10 %	10 %
.90	autres .....	10 %	10 %
85.15.-	Appareils radio-électriques pour la télégraphie, la télé- vision, la diffusion, y com- pris les appareils récepteurs combinés avec un phonographe et les appareils de prises de vues pour télévision; dispositifs de radio-guidage et similaires; sondeurs et dé- tecteurs par ultra-sons ou par ondes électro-magnétiques:		
.22	Appareils émetteurs - récepteurs combinés	10 %	5 %

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits actuellement en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
98.01.10	Boutons, boutons-pression, boutons de manchettes et similaires (y compris les ébauches et les formes pour boutons):		
.ex	Boutons à trous et boutons à queue	30 %	20 %
.ex	Boutons-pression	30 %	20 %